

Centre expert Schizophrénies

Les Centres Experts sont spécialisés **dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique, telle que la schizophrénie**. Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers ou de cliniques pluridisciplinaires, les Centres Experts incarnent un dispositif innovant et précurseur d'une politique de soins et de prévention.

LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- **des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;**
- **l'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hôpital de jour pour des patients adressés par un médecin généraliste ou un psychiatre ;**
- **des soins peu diffusés en pratique courante (psychoéducation, ateliers de gestion du stress, remédiation cognitive, etc.) ;**
- **la participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à développer de nouvelles stratégies thérapeutiques.**

Comment accéder à un Centre Expert ?

Les Centres Experts sont des dispositifs reposant sur un partenariat avec les différents acteurs du soin (médecins généralistes, psychiatres libéraux et hospitaliers) Ils accueillent les patients – en dehors de la période de crise – **sur demande écrite du médecin référent** (psychiatre, médecin généraliste, spécialiste..). Cette demande doit être adressée par courrier au Centre Expert afin qu'un rendez-vous soit proposé au patient. En adressant son patient au Centre Expert, le psychiatre ou le médecin généraliste bénéficie d'un regard extérieur et objectif sur son patient et sur le traitement à envisager, poursuivre, modifier ou ajuster pour être en parfaite adéquation avec les antécédents ou risques du patient (suicide, maladies cardiovasculaires, diabète...) mis en évidence lors du bilan effectué au Centre Expert. A cette occasion, le médecin référent reçoit un **compte rendu détaillé de l'évaluation** ainsi que des propositions de prise en charge afin de **définir un projet de soins** personnalisé, approprié au cas du patient. **Une ré-évaluation est proposée tous les 6 mois lors d'une consultation de suivi au Centre Expert.** Le médecin référent peut à tout moment demander un avis complémentaire ou se mettre en contact avec le Centre Expert.

Liste des Centres Experts en schizophrénie en France

[Centres Experts : les 4 réseaux | Fondation FondaMental \(fondation-fondamental.org\)](http://fondation-fondamental.org)